

## 2. Structure du capital

### 2.1 Montant du capital ordinaire, autorisé et conditionnel

### 2.2 Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

#### Capital ordinaire

Le capital-actions s'élève à CHF 516 829 140. Il est divisé en 47 052 914 actions au porteur, d'une valeur nominale de CHF 10 et 46 300 000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 1, donnant droit à une voix chacune. Toutes les actions sont entièrement libérées.

#### Capital autorisé

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 26 mai 2006, d'un montant maximum de CHF 40 881 640 par l'émission de 3 768 164 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10 et de 3 200 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 à libérer entièrement.

Les droits de souscription préférentiels des actionnaires peuvent être exclus et attribués à des tiers par le conseil d'administration en vue de l'acquisition d'entreprises, de parties d'entreprises ou du financement de l'acquisition entier ou partiel d'autres sociétés, en Suisse ou à l'étranger.

#### Capital conditionnel

Le capital conditionnel s'élève à CHF 114 608 420 et est structuré comme suit:

- un montant maximum de CHF 14 608 420 par l'émission d'un maximum de 1 460 842 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10, à libérer entièrement, au fur et à mesure de l'exercice des droits d'option ou des droits de souscription d'actions qui seront attribués aux collaborateurs de la société et des sociétés affiliées;
- un montant maximum de CHF 100 000 000 par l'émission d'un maximum de 10 000 000 d'actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10, à libérer entièrement, au fur et à mesure de l'exercice des droits de conversion liés à des obligations d'emprunt de la société ou de ses filiales. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires est exclu.

## 2.3 Modifications du capital durant les trois derniers exercices

CHF'000	31.12.05	31.12.04	31.12.03
Capital-actions nominatives	46 300	46 300	46 300
Capital actions au porteur	470 529	469 296	468 649
Réserve légale	63 039	60 692	59 380
Bénéfice net	35 182	723	2 732
Bénéfice au bilan	187 449	162 622	162 036
Total des fonds propres	767 317	738 910	736 365

Les informations relatives aux modifications du capital intervenues en 2005, 2004 et 2003 figurent dans les états financiers du Groupe des années correspondantes.

## 2.4 Actions et bons de participation

Le capital de Kudelski SA au 31 décembre 2005 se compose de 46 300 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 et de 47 052 914 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10. Chaque action donne droit à une voix lors de l'assemblée générale ainsi qu'à un dividende proportionnel à la valeur nominale de l'action quelle qu'en soit la nature.

## 2.5 Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance chez Kudelski SA.

## 2.6 Restrictions de transfert et inscriptions des nommées

En vertu des statuts de Kudelski SA, les actions nominatives sont transmissibles par la remise du titre endossé et moyennant approbation par le conseil d'administration. Celui-ci peut refuser d'approuver le transfert d'actions nominatives dans l'un ou l'autre des cas suivants:

a) s'il existe un juste motif au sens de l'article 685 b alinéa 2 du Code des obligations, soit si l'admission de l'acquéreur des titres dans le cercle des actionnaires est incompatible avec le but social ou de nature à compromettre l'indépendance économique de l'entreprise. Il en sera ainsi notamment si la personne de l'acquéreur est de nature à nuire à la société, directement ou indirectement, et si le transfert des titres peut mettre en péril les majorités existantes.

b) Si la société offre à l'aliénateur de reprendre les actions pour son propre compte, pour le compte d'autres actionnaires ou pour celui de tiers, à leur valeur réelle au moment de la requête.

c) Si l'acquéreur n'a pas déclaré expressément qu'il reprendrait les actions en son propre nom et pour son propre compte. Si les actions ont été acquises par succession, partage successoral, en vertu du régime matrimonial ou dans une procédure d'exécution forcée, la société ne peut refuser son approbation que si elle offre à l'acquéreur de reprendre les actions en cause à leur valeur réelle.

En cas de contestation, la valeur réelle prévue par le présent article est déterminée par le juge du siège de la société. La société supporte les frais d'évaluation.

Si l'acquéreur ne rejette pas l'offre de reprise dans le délai d'un mois après qu'il a eu connaissance de la valeur réelle, l'offre est réputée acceptée.

Concernant l'admissibilité des inscriptions de nommées, il n'existe pas chez Kudelski SA de règlement concernant l'inscription de nommées.

## 2.7 Emprunt convertible et options

### Emprunt convertible

A fin janvier 2002, Kudelski Financial Services Holding S.C.A., filiale à 100% de Kudelski SA, a émis un emprunt convertible de USD 325 millions non subordonné. Le prix de conversion a été fixé initialement à CHF 127.50 par action ordinaire au porteur de Kudelski SA et a fait l'objet d'une modification en date du 31 juillet 2003 pour être porté au montant correspondant de CHF 100 (sur une base d'un taux de change USD de 1.6396) conformément aux dispositions du prospectus d'émission. Kudelski SA garantit cette émission de manière inconditionnelle et irrévocable.

Le coupon annuel est de 2,25% calculé sur le montant nominal de l'obligation et payable deux fois par an (le 31 janvier et le 31 juillet) dès le 31 juillet 2002.

Le prix de remboursement des obligations est de 105,79% du montant principal à maturité au 31 janvier 2009. Un remboursement anticipé peut intervenir après le 31 janvier 2005 jusqu'au 31 janvier 2007.

L'obligation convertible était cotée à la bourse du Luxembourg, sous le numéro de valeur ISIN XS0140968842.

Au cours de l'année 2005, il a été offert aux détenteurs d'obligations convertibles de racheter en espèce la totalité de l'emprunt encore en circulation à un prix de USD 1 020 pour USD 1 000 de valeur nominale. Un total de USD 149 297 000 a été racheté à la suite de cette offre avec un solde de USD 8 631 000 de valeur nominale resté en circulation. En fin d'année 2005, l'émettrice a exercé son droit au remboursement par anticipation et a acheté ce solde au prix de USD 1 030.41 pour USD 1 000 de valeur nominale. Pendant l'exercice 2005, cet emprunt convertible a été entièrement racheté et annulé et ne figure plus dans les comptes au 31 décembre 2005.

Le 5 octobre 2005, Kudelski Financial Services Holding S.C.A., filiale à 100% de Kudelski SA, a émis un nouvel emprunt convertible non subordonné de CHF 350 millions afin de satisfaire à l'objectif du Groupe Kudelski de gérer activement son patrimoine, en particulier en optimisant ses coûts de financement et en améliorant la configuration de l'échéance de ses dettes. Le produit de l'émission a été utilisé principalement pour le rachat de l'emprunt convertible précédent et le surplus sera utilisé pour des acquisitions potentielles ou pour d'autres buts correspondant à l'intérêt général de Groupe hors de Suisse.

Le coupon annuel est de 1,625% calculé sur le montant nominal de l'obligation payable le 5 octobre de chaque année dès le 5 octobre 2006. Le prix de conversion a été fixé à CHF 67.76 par action ordinaire au porteur de Kudelski SA.

Le prix de remboursement des obligations est au pair à l'échéance le 5 octobre 2012. Un remboursement anticipé peut intervenir dès le 5 octobre 2010. Kudelski SA garantit cette émission de manière inconditionnelle et irrévocable.

L'obligation convertible est cotée à la SWX Swiss Exchange, sous le numéro de valeur ISIN CH0022692609.

Les prospectus d'émission des emprunts convertibles sont disponibles sur demande auprès du siège du Groupe ou par e-mail à [info@nagra.com](mailto:info@nagra.com).

## Options

En 2003, le Groupe Kudelski a mis en place un plan d'options en faveur de certains collaborateurs.

Au 31 décembre 2005, les options suivantes ont été distribuées:

Nombre d'options	Vesting	Expiration	Ratio	Prix d'exercice
125 000	01.04.2006	01.04.2007	1 – pour – 1	CHF 20
126 000	01.04.2007	01.04.2008	1 – pour – 1	CHF 20
126 000	01.04.2008	01.04.2009	1 – pour – 1	CHF 20

Pour plus d'informations sur le plan d'options, veuillez consulter les rapports financiers du Groupe Kudelski.

## Plan d'achat d'actions

En 2004, le Groupe Kudelski a introduit un plan d'achat d'actions pour les employés de certaines sociétés du Groupe. Ce plan donne la possibilité aux employés concernés d'acquérir des actions au porteur de Kudelski SA à des conditions avantageuses. Le participant peut souscrire, chaque année, à ce plan pour un montant plafonné à 7,7% de son salaire annuel brut.

Le prix d'achat des actions est le prix de clôture de l'action Kudelski SA cotée à la SWX Swiss Exchange le jour de la souscription avec un rabais allant jusqu'à 42%. Toutefois les actions sont bloquées pendant une période de 3 ans à compter de la date d'achat.

Ce plan pourra être étendu à d'autres sociétés du Groupe dans le futur.

Un tableau relatif à la participation des employés à ce plan pour l'année 2005 est disponible en page 39 des rapports financiers du Groupe Kudelski.